

MON DROIT PRATIQUE

Le rapport de gestion

SARL, SAS... fini le rapport de gestion pour l'approbation des comptes.



Frédéric BONTEMPS

Dans la volonté de réduire les formalités anachroniques le Gouvernement, par le projet de loi « pour un État au service d'une société de confiance » déjà voté en première lecture, envisage de dispenser purement et simplement toutes les petites entreprises de la rédaction d'un rapport de gestion à l'occasion de l'approbation des comptes de toutes les sociétés. Ce qui est déjà le cas en Espagne, Italie et Allemagne.

Qui sont les petites entreprises ? Celles qui, à la clôture de l'exercice, ne dépassent pas deux des trois seuils suivants (C. com. art. D. 123-

200) :

- 50 salariés en moyenne au cours de l'exercice ;
- 8 M€ de chiffre d'affaires HT ;
- 4 M€ pour le total du bilan.

Aujourd'hui cette dispense ne concerne que les petites entreprises dont le capital est détenu par une seule personne physique, qui est aussi le dirigeant (Code de commerce art. L. 232-1). Un allègement apprécié, car ce rapport ne présentait pas grand intérêt pratique, ni juridique aujourd'hui, mais une perte d'énergie.

Frédéric BONTEMPS
Avocat Conseil émérite

Actualités



CAP Vélo.

Daniel BIRON

Mobilité

Grand Poitiers renouvelle son offre de subvention pour l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE). Cette aide destinée aux habitants de Grand Poitiers, majeurs, permet d'économiser 25 % du coût du VAE dans la limite de 250 euros. La collectivité distribuera 200 chèques VAE cette année. Pour obtenir ce chèque, il suffit de se rendre au Pôle d'échange multimodal Toumaï à la gare de Poitiers, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Un seul chèque sera attribué par ménage. De plus, le bénéficiaire devra signer un engagement à ne pas revendre son VAE dans les trois ans, et à répondre aux sollicitations de la collectivité concernant les modes de déplacement. Le Pôle d'échange multimodal peut fournir la liste des revendeurs de VAE partenaires de la collectivité. Enfin, les habitants des nouvelles communes de l'agglomération font la demande en mairie de leur domicile.

Sécurité routière

Durant le week-end du 13 au 15 avril, les gendarmes et les policiers de la Vienne ont constaté et sanctionné 136 vitesses excessives (hors radars automatiques fixes). Douze conduites sous l'empire d'un état alcoolique et quatre conduites après usage de substances ou plantes classées comme stupéfiants ont été verbalisées. Enfin 31 autres infrac-

tions, dont des défauts de permis de conduire, l'utilisation de téléphone au volant, le non port de la ceinture de sécurité ou le non respect de la signalisation, le défaut de contrôle technique, les infractions à la réglementation des transports, étaient relevées. Les forces de l'ordre ont procédé au retrait immédiat de quatorze permis de conduire.

Durant la semaine du 9 au 15 avril, on déplorait cinq accidents, faisant sept personnes blessées dont deux hospitalisées.

Gestion des déchets

La loi sur la nouvelle organisation territoriale a confié aux conseils régionaux le soin d'élaborer le Plan régional de prévention et de gestion des déchets. La Région Nouvelle-Aquitaine a décidé d'impliquer tous les acteurs, institutionnels, économiques et associatifs dans cette réflexion qui précédera l'élaboration du plan régional. Elle a par ailleurs décidé d'interroger les habitants sur ce sujet à travers un site Internet dédié. La collectivité a défini cinq thématiques en rapport avec la gestion des déchets : les emballages plastiques, les biodéchets, les déchets verts, les déchets d'équipements électriques et électroniques, la tarification incitative.

Enquête jusqu'au 24 mai 2018 à l'adresse suivante : <https://kwiksurveys.com/s/9nLkOu21# 1/0>

TÉLÉVISION

NoA, créatrice de lien

La nouvelle chaîne de télévision 100 % Nouvelle-Aquitaine commencera à émettre en septembre prochain.

Delphine Ernotte Cunci, PDG de France Télévisions, a elle-même annoncé le nom de cette nouvelle offre audiovisuelle, le 10 avril à Bordeaux, à l'occasion de la signature du Contrat d'objectifs et de moyens pour la période 2018-2020. Un contrat scellé avec Alain Rousset, président de la Région, et Laurence Mayerfeld, directrice régionale de France 3 Nouvelle-Aquitaine. Le lieu choisi a été le chantier de la Méca. (1)

« Au départ, des constats et des questions. Comment ceux qui sont les plus éloignés des centres urbains peuvent être sur nos écrans ? Le but est de trouver toute l'actualité facilement, où qu'on soit », affirme Laurence Mayerfeld, qui porte ce projet depuis un an. Un contenu écrit « avec les outils, formats et codes du numérique pour que tout ce qui sera produit sur cette chaîne puisse être ensuite accessible de partout. Et une politique volontariste d'être en direct tous les jours, avec nos smartphones dans tous les lieux du territoire », poursuit la directrice régionale.

Éditée par la direction de France 3 Nouvelle-Aquitaine, NoA diffusera ses programmes 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 via les box, les réseaux câblés et en streaming sur le site de France 3 Nouvelle-Aquitaine. (2)

Pour Delphine Ernotte Cunci, « NoA se veut un média d'appui aux territoires et de création de lien. C'est une nouvelle offre de proximité, un média d'avenir dans un monde où les médias se globalisent. Il s'agit de faire région sans oublier les besoins de proximité ».



De gauche à droite : Laurence Mayerfeld, Delphine Ernotte Cunci et Alain Rousset.

Ph AD

Le contrat signé avec la région Nouvelle-Aquitaine permettra notamment de financer un magazine culturel mensuel, huit documentaires régionaux supplémentaires (portant ainsi à 30 la production totale et annuelle de documentaires), des programmes courts quotidiens sur les entreprises en développement, les start-up, les industriels innovants et les sportifs en vue de la région. Il permettra également de valoriser les langues régionales, occitan, basque et saintongeais. Cinq contrats de jeunes étudiants en alternance sont prévus. En prenant l'exemple de ce qui

se fait de l'autre côté des Pyrénées, Alain Rousset est persuadé qu'à l'heure du numérique, le travail des médias et des journalistes audiovisuels est essentiel. Pour lui, « il n'y a pas de vie ni d'identité régionale s'il n'y a pas de média audiovisuel ».

Un accord d'expérimentation a été signé avec l'ensemble des syndicats du personnel de France 3 Nouvelle-Aquitaine. NoA va en effet demander « de repenser nos pratiques et une nouvelle manière de travailler », souligne Laurence Mayerfeld.

Pour rappel, ce contrat est la suite d'une première génération de contrats

d'objectifs et de moyens avec les télévisions locales signés dans les ex-régions Aquitaine et Limousin. La Région Nouvelle-Aquitaine a souhaité relancer de nouveaux contrats pour une durée de trois ans, jusqu'en 2020, avec les quatre éditeurs retenus (France 3 Nouvelle-Aquitaine, TV7 Bordeaux, OC Prod et Aldudarrak Bideo), à la suite d'une consultation menée au printemps 2017.

Anna DAVID

(1) Maison de l'économie créative et culturelle en Nouvelle-Aquitaine.
(2) na.france3.fr

AÉROSTATION

Les espoirs européens de montgolfières volent à Châtelleraut

Du 2 au 5 août prochain, l'aérodrome de Châtelleraut et le ciel du Nord Vienne accueilleront la 6^e coupe d'Europe Espoirs de montgolfières. Le spectacle sera dans les airs, mais aussi au sol.

● CHÂTELLERAUT

Châtelleraut et la montgolfière vivent une idylle ancienne. Et cela leur va bien. La première rencontre internationale a eu lieu en 1989, avec le 15^e championnat de France. En 1999, la ville accueillait à nouveau ce championnat national et en 2001, le 25^e Championnat de France, préfiguration des mondiaux.

Il faudra donc attendre 2002 pour que Châtelleraut devienne capitale mondiale de montgolfière le temps des championnats du monde. Cet événement est exceptionnel car il avait lieu en France pour la deuxième et dernière fois. Dix jours de compétition intense.

Cette série de compétitions marquantes a suscité des vocations et c'est comme cela que s'est créé l'Atelier de l'aérostation (2A), « sans montgolfière » se souvient Amélie Achard, aujourd'hui pilote et présidente de l'association.

Dès le départ l'association a voulu se donner une « vocation pédagogique » avec des actions en direction des scolaires, des centres de loisirs. Ce travail de pédagogie a pour but « d'œuvrer pour le développement des vols et de la compétition » poursuit Amélie Achard.

Dans le même temps, l'association conduit toute l'année des partenariats

avec différentes associations, pour, par exemple, permettre à des personnes handicapées de voler, comme ce fut le cas avec l'Association sportive sociale des handicapés et adhérents valides (ASSHAV) par l'organisation de week-end handi montgolfières. Dans ce cas, « les vols sont gratuits, car les pilotes sont bénévoles et nous recevons une aide par les Coups de pouce de Sorégies ».

Dès 2008, la 2A se lançait dans l'organisation de la coupe d'Europe espoirs. « Je m'étais rendu compte que le monde de la montgolfière comptait peu de jeunes quand j'y suis arrivée » raconte Amélie Achard. « On a voulu organiser quelque chose qui leur soit destiné pour rejoindre les rangs ». Ainsi, après 2008 et 2010 à Chauvigny, 2012 à Chouppes, 2014 à Vouzailles et 2016 presque par hasard à Châtelleraut, après le retrait de la Communauté de communes de Melle, la sixième Coupe d'Europe Espoirs se tiendra du 2 au 5 août prochain sur l'aérodrome de Châtelleraut.

Cette compétition, réservée aux jeunes pilotes français et étrangers, sera également ouverte à quelques seniors de très haut niveau. Il y aura deux classements, un pour la Coupe d'Europe Espoirs et un pour la Coupe d'Europe Open. Plusieurs épreuves de précision, de rapidité, se dérouleront sur ces cinq journées.



Deux heures avant la tombée de la nuit, on peut encore partir.

Daniel BIRON

L'association a aussi prévu un spectacle nocturne avec ballons gonflés, rougeoyant dans la nuit. Durant les épreuves des ballons Fiestas assureront le show et feront voler les partenaires de la manifestation et leurs passagers.

Le public pourra suivre les compétitions, directement sur le terrain, en prenant contact avec l'organisation basée à Cenon-sur-Vienne.

Sur les quatre jours de compétition, le premier vol de compétition aura lieu le jeudi 2 août en soirée. La compétition se terminera le dimanche 5 août en soirée, avec le Trophée Oli-

vier Albert.

Jean-Pierre Abelin, maire de Châtelleraut, qui a fait son premier vol l'an passé, assure que « la partie destinée publique sera plus étoffée » en matière d'animations. Il faut dire qu'en 2016, le retrait de la Ville de Melle avait laissé peu de temps à l'association pour changer de lieu et à la Ville de prévoir plus d'animations. Avec pas moins de 45 ballons dans le ciel, l'été s'annonce coloré à Châtelleraut.

Daniel BIRON